SPASEEN-FO

***S**yndicat des **P**ersonnels **A**dministratifs des **S**ervices **E**xtérieurs de l'**E**ducation **N**ationale*

Académie de Grenoble

Grenoble, le 24 juin 2016

SPASEEN-FO
UD FO Isère
32, avenue de l'Europe
38000 GRENOBLE
Email :
spaseen38@yahoo.fr
Site :
http://www.spaseenfo-grenoble.fr

Compte-rendu de l'audience accordée par le recteur à la délégation des personnels du rectorat de l'académie de Grenoble : la mobilisation a payé !

La mobilisation des personnels du rectorat de Grenoble a porté ses fruits. Cette mobilisation des personnels, conséquence d'une dégradation massive et de plus en plus brutale de leurs conditions de travail, démontre la véracité des constats opérés par Force Ouvrière depuis plusieurs années, mais aussi la volonté des agents de défendre leurs acquis et leurs conditions de travail.

Une délégation, représentative des personnels de l'ensemble des services et porteuse du cahier de revendications de tous les personnels, a donc été reçue avec FO par Madame le recteur, accompagnée par Madame la secrétaire générale de l'académie, vendredi 24 juin 2016 pendant plus de 3 heures.

Toutes les revendications discutées et actées lors de l'assemblée générale ont été abordées et portées par la délégation.

Madame le recteur a dit et répété qu'il n'y avait pas de « dépoussiérage » prévu du règlement intérieur et a souhaité mettre un terme aux menaces et bruits de couloir sur le temps de travail, la pause de 20 minutes et les congés.

De plus, elle a tenu à confirmer que les personnels ont droit à 5 semaines consécutives donc non fractionnées de congés estivaux, 4 semaines **a minima,** même pour les services soumis à contraintes fortes (DIPER notamment).

Madame le recteur a indiqué être bien consciente du manque de personnels au rectorat par rapport à d'autres académies et se dit prête à la discussion malgré certaines contraintes. Elle a indiqué qu'un travail allait être demandé aux chefs des divisions afin de recenser les situations où les surcharges de travail rendent intenable le quotidien des agents.

Madame Rainaud, secrétaire générale, a indiqué que le recteur tenait à réunir régulièrement les membres de la délégation, dans la même configuration que cette audience, donc avec Force Ouvrière, au moins 3 fois par an, afin de faire le point sur le suivi des revendications portées et les réponses apportées par l'administration, même si tout va bien.

FO partage le souci de Madame le recteur concernant les règles de savoir-vivre et de savoir-être qui sont essentielles. Pour la délégation, le respect entre collègues, quelle que soit la catégorie, est important.

De plus, elle a annoncé qu'elle allait réunir une nouvelle fois les chefs de divisions, pourtant réunis jeudi 23 juin, afin d'insister sur certains points abordés lors de cette audience.

Enfin, elle a indiqué qu'un groupe de travail portant sur les heures supplémentaires et astreintes sera mis en place en septembre.

- ✓ **Prendre en compte les situations de grande détresse et surcharges de travail démesurées :**

Nous prenons acte des propositions de Madame le recteur qui souhaite voir recenser ces situations.

Pour FO : Oui le rectorat de Grenoble est mal loti ! Il est 30e sur les 30 académies en termes de dotations en personnels !

Nous sommes d'accord avec le constat qu'elle peut faire : il manque des personnels.

- ✓ **Groupe de travail sur les heures supplémentaires et astreintes :**

La délégation a porté cette revendication. FO se satisfait de la réponse positive apportée par l'administration. Un cadrage est en effet nécessaire afin de ne pas laisser des déclinaisons par service se faire au détriment des acquis ou règles de fonctionnement collectives.

Il y a urgence, dès septembre, à ouvrir ce dossier qui doit permettre de discuter aussi bien des astreintes que des permanences dans les bureaux et de la récupération des heures supplémentaires.

✓ **Congés :**

La délégation a réaffirmé sa demande concernant un délai harmonisé, raisonnable et beaucoup plus rapide de retour des demandes des collègues. Ce sera revu lors de la réunion des chefs de division. FO sera très vigilante sur ce point afin de permettre aux agents de pouvoir s'organiser et organiser leurs vacances.

✓ **Mutualisations :**

La demande de la délégation portait sur les garanties apportées aux personnels, par des informations et un réel accompagnement, suffisamment en amont.

Le recteur a indiqué qu'il n'y avait pas de mutualisations prévues dans l'immédiat (à la rentrée 2016) mais une coordination qui ne signifiait pas un déplacement des services.

Pour FO, la lecture est différente. Non seulement nous en voyons les impacts dans les autres administrations de l'Etat, mais les informations venant d'autres académies, dont celles de la nouvelle région Auvergne-Rhône Alpes ne reflètent pas cet optimisme.

Dans tous les cas, les représentants Force Ouvrière, tant au CTSA qu'au CTA seront vigilants pour défendre les personnels, leurs missions et les services.

✓ **Mettre un terme au comportement excessif et arbitraire de certains personnels d'encadrement qui ont de graves conséquences sur la santé et les carrières des personnels d'une part, et des répercussions directes dans les services d'autre part :**

Madame la secrétaire générale a indiqué que ces situations personnelles sont urgentes à régler et qu'elle proposait une réunion dès la semaine prochaine pour en discuter.

Pour FO, si ces situations, depuis longtemps évoquées, sont connues de l'administration, elles doivent être réglées effectivement très rapidement. Toutefois, nous n'accepterons pas que de nouvelles situations surgissent.

✓ **Prendre en compte les difficultés d'accessibilité pour les collègues porteurs de handicap :**

Les problèmes évoqués par la délégation sur les collègues handicapés ont eu une écoute très forte de la secrétaire générale qui a conscience des difficultés de ces collègues. Elle souhaite trouver des solutions très rapides et individuellement adaptées pour chacun d'entre eux.

Pour FO, cette question est importante. Il s'agit du quotidien de collègues. De leurs conditions de travail. La délégation en a profité pour discuter de la médecine de prévention pour tous les agents du rectorat.

Pour FO, c'est bien la mobilisation de tous qui a permis d'être entendu.

Il ne faut pas lâcher !

****

Pour FO, depuis des années, la seule réponse apportée au manque unanimement reconnu de postes administratifs est celle du développement des heures supplémentaires, des pressions exercées sur les personnels, et du durcissement des règles relatives aux horaires et aux congés.

Nous rappelons que le temps de travail et les congés des personnels du rectorat est le fruit d'un combat des personnels avec FO ! Et nous y tenons !

Le compte-rendu de cette audience sera fait lors d'une heure d'information syndicale :

Le mardi 5 juillet 2016
11H00
Salle des actes